



PHOTO ILLUSTRATIVE

## COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

**Le Ministère de la Population et des Affaires Sociales et l'UNICEF lancent une vaste campagne de sensibilisation contre les maltraitements et les violences infligées aux enfants**

**Antananarivo, le 30 mai 2013** – Face à la recrudescence des cas de maltraitements, d'abus, de violences et d'exploitation faits à l'encontre des enfants, le Ministère de la Population et des Affaires Sociales et l'UNICEF s'associent pour lancer une vaste campagne de sensibilisation pour une durée d'une année.

Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, dans ses observations finales sur le rapport périodique de Madagascar sur l'application de la Convention relative aux Droits de l'Enfant en Janvier 2012, notait avec une grande préoccupation, l'ampleur de l'exploitation économique des enfants, de la violence intrafamiliale, du phénomène de la prostitution des enfants et du tourisme sexuel à Madagascar.

Pour le mois de Janvier jusqu'au mois d'Août 2012, plus de mille cas de maltraitance ont été rapportés par les Réseaux de Protection de l'Enfant au niveau des 27 districts de dix régions de Madagascar. 77% de ces cas concernent la maltraitance à l'encontre des filles. Plus de la moitié de ces cas de maltraitements sont subis par les enfants de 15 à 17 ans. Les cas les plus signalés concernent la grossesse précoce, le mariage précoce, l'abandon, l'abus sexuel y compris incestueux, et la négligence.

« Le Gouvernement partage les préoccupations du Comité des Droits de l'Enfant et s'attache à mettre en œuvre les recommandations qu'il a formulées pour lutter contre la violence faite à l'encontre des enfants. Cette campagne de lutte contre la violence et les maltraitements infligés aux enfants, que nous lançons aujourd'hui en collaboration avec l'UNICEF, entend matérialiser cet engagement. », a déclaré Olga Vaomalala Ramarason, Ministre de la Population et des Affaires Sociales.

« Un des plus gros défis de la protection des enfants est la sensibilisation des communautés et des familles afin qu'elles prennent conscience de la gravité de la problématique. L'objectif est de rompre avec le silence et d'encourager la culture du signalement systématique des cas d'enfants victimes pour une prise en charge effective. », a souligné le Représentant de l'UNICEF, Steven Lauwerier.

Cette campagne de sensibilisation, qui s'étale sur douze mois, s'appuiera sur les structures de protection de l'enfant, en occurrence les Réseaux de Protection de l'Enfant (RPE), et se basera sur l'utilisation de la ligne verte 147, hébergée et gérée par la Police des Mœurs et de la Protection des Mineurs, pour signaler et dénoncer des cas de maltraitance à l'encontre d'un enfant. Avec la contribution essentielle du secteur public et privé, plusieurs supports de sensibilisation de masse seront diffusés pour atteindre les populations.

**UNICEF MADAGASCAR**